

**2 Politique**

**Mission de la Cour pénale internationale (CPI) à Libreville**

**“ Nous sommes venus vérifier, recouper les informations que nous avons reçues...”**

**Martina ADA METOULE**  
Libreville/Gabon

*C'est ce qu'a laissé entendre le chef de la délégation de la Cour pénale internationale (CPI), Amady Ba, qui a reconnu avoir des documents provenant du gouvernement, de l'opposition, de la société civile et même des victimes. La rencontre avec le pouvoir en place a eu lieu, hier, au cabinet de travail du ministre de la Communication.*



Photo : SNN

**La délégation de la CPI, à Libreville pour recouper les informations sur les violences post-électorales...**



Photo : SNN

**... a rencontré le gouvernement...**

LA mission de la Cour pénale internationale (CPI), présente à Libreville, depuis mardi, a rencontré les membres du gouvernement hier. Les ministres de la Communication Alain-Claude Bilie-By-Nze, Alexis Boutamba Mbina de la Justice, celui de l'Intérieur Lambert-Noël Matha et Etienne Massard de la Défense, ont échangé avec les quatre experts de la CPI, dont la délégation est conduite par Amady Ba, le chef de la section de la Coopération internationale de la CPI.

post-électorales qui se sont déroulées à Libreville et dans l'ensemble du territoire gabonais», a indiqué Amady Ba. Non sans mentionner que leur méthode de travail est conforme aux procédures du Statut de Rome qui a créé la dite juridiction internationale.

La délégation reçue par le gouvernement a tenu à éclairer l'opinion publique sur le travail qui est le leur durant ces deux jours. Selon M. Ba qui s'est prêté aux questions des journalistes, il ne s'agit nullement d'une enquête. Cette mission, a souligné l'orateur, «n'est pas une phase d'enquête. Elle précède l'enquête. Les spécialistes de la CPI qui sont là ne sont pas des juges électoraux, on ne juge pas à ce stade. Nous sommes venus vérifier, recouper des informations que nous avons reçues du gouvernement, mais aussi de l'oppo-



Photo : SNN

**... qui entend mettre tout en œuvre pour faciliter son travail.**

sition, de la société civile, des victimes. La procureure a envoyé ses spécialistes de l'analyse pour voir chaque détail de ce qui nous a été envoyé». En outre, le magistrat sénégalais et sa délégation ont relevé que leur présence au Gabon intervient après une étude "soigneusement" menée par leurs spécialistes. Cette mission, dira l'orateur, «a été devancée au préalable

par une étude méthodique des analystes professionnels de tout document reçu. Et, nous avons reçu beaucoup des deux côtés et d'ailleurs. Une étude méthodique, standardisée qui fait que, en venant ici, on n'est pas venu sans rien savoir. On vient pour recouper ce que nous avons déjà su théoriquement par personnes interposées».

Cependant, la délégation de la CPI a insisté sur le fait que la problématique réside également sur sa compétence dans la résolution du problème du Gabon. «La question majeure c'est de dire sommes-nous compétents pour ces violences, pour ces crimes qui ont été commis ? Plusieurs années peuvent passer avant le verdict final. Cela dépend de ce que nous avons, si cela rentre dans nos compé-

tences. Cela dépendra de la qualité des informations reçues, de la complexité du dossier», a souligné Amady Ba, qui n'a pas manqué d'inviter le peuple gabonais à "continuer à se parler". Une invite qui rentre, selon l'orateur, dans le cadre préventif des missions de la CPI.

Par ailleurs, l'instance a dit poursuivre dans l'évaluation de chaque comportement posé depuis qu'ils ont été sollicités. Ceci, «que ça soit du côté du gouvernement ou de l'opposition, on veille sur tout acte, toute parole de nature à pouvoir entraîner des violences».

Indiquons que dans la même journée, la délégation de la CPI a rencontré les membres de la Coalition pour la nouvelle République formée autour de l'opposant Jean Ping. Tout comme Amady Ba et les siens ont échangé avec la société civile. (lire ci-dessous).

**Échanges avec la CPNR et la société civile**

**J.K.M**  
Libreville/Gabon

*Les quatre analystes de la Cour pénale internationale se sont également entretenus, hier, avec certains membres de la Coalition pour la nouvelle République (CPNR) et des représentants d'ONGs et associations.*

VINGT-QUATRE heures après leur arrivée dans notre pays, les membres de la délégation de la Cour pénale internationale (CPI) ont eu une journée particulièrement chargée, hier. Dans la foulée de leur rencontre, dans la matinée, avec certains membres du gouvernement, ils se sont entretenus, dans l'après-midi, à l'hôtel Radisson Blu de Libreville, avec une délégation de la Coalition pour la nouvelle République (CPNR) conduite par son ancien candidat à l'élection présidentielle, Jean Ping, et comprenant, entre autres, Zacharie Myboto, Jean-François Ntoutoume Emame, Jean Eyeghe Ndong, Alexandre-Barro Chambriger, Léon-Paul Ngoulakia, Eugène Kakou Mayaza, tous membres de la CPNR, assistés des Mes Emmanuel Atit



Photo : W Ilfried Mbinch

**Membres de la CPNR...**



Photo : D.R

**... Face à la délégation de la CPI.**

et Jean-Rémy Bantsantsa, conseils de l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA). Aucune information n'a filtré à l'issue de cette rencontre de plus d'une heure. Cependant, tout porte à penser que les membres de la CPNR ont édifié leur quatre interlocuteurs sur la pertinence des informations et documents à eux transmis, en essayant de les convaincre et de démontrer qu'ils attestent de la compétence de la CPI dans notre pays. Sitôt après, les analystes du bureau du procureur de la CPI se sont soumis au même exercice avec les représentants des victimes présumées des événements



Photo : W Ilfried Mbinch

**... Et acteurs de la ociété civile...**

d'août dernier, une quinzaine de représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'associations membres de

la Plate-forme nationale de la société civile gabonaise. Parmi lesquelles, le Réseau des organisations libres de la société civile pour la

bonne gouvernance au Gabon (ROLBG) de Georges Mpagu, l'ONG Brainforest de Marc Ona Essangui, le syndicat Hippocrate conduit

par le Dr Sylvie Mbot et quelques membres de l'ONG "Ça suffit comme ça". En réalité, la rencontre avec les membres de la société civile a consisté en deux entretiens d'une durée de quarante minutes chacun. Car, au vu de l'exiguïté de la salle et du nombre relativement important des responsables des ONG et associations, les analystes de la CPI ont été contraints de s'entretenir, tour à tour, avec sept personnes. Les entretiens se sont achevés dans la nuit. Les membres du bureau de la procureure de la Cour pénale internationale dont la délégation est conduite par le Sénégalais Amady Ba, poursuivent leurs consultations avec les acteurs de leur choix ce jeudi.